

Les paradoxes du travail social

Guilaine Geffroy, du SNUASFP-FSU (Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique de la FSU)

Chapô : Les Assistants sociaux se sont toujours interrogés sur le sens de leurs pratiques professionnelles et les finalités implicites de leur travail : agents d'intégration ? agents de contrôle social ? Ils sont tributaires des politiques sociales décidées par les politiques gouvernementales. Ils doivent répondre à une commande publique : réguler les effets négatifs des choix économiques et sociaux et compenser les effets et les carences de la logique du marché. Le travail social n'est donc jamais indépendant d'un système politique et économique.

Participer à huiler la machine et en être aussi le grain de sable : Tirillés entre conformer les individus à une société et notre volonté de participer à l'émancipation de ces mêmes individus, les assistants sociaux se situent au cœur des contradictions d'un système : aider les personnes victimes des conséquences que ce système produit. Ces professionnels sont pris entre les demandes sociales fortes qui émergent de la société fracturée et les réponses institutionnelles défailtantes, pris entre le devoir de faire entendre les besoins des personnes défavorisées et de jouer le rôle de courroie de transmission du pouvoir en place.

La question récurrente du sens du travail social se pose différemment aujourd'hui avec plus d'acuité : vers un système d'individualisation et de sanctions.

L'évolution du travail social ces dernières années a transformé les commandes faites aux travailleurs sociaux en direction des usagers. Il leur était jusqu'à présent demandé de travailler à l'accompagnement global des personnes en agissant sur tous les domaines de la vie de la personne : maternité, environnement familial, santé des enfants, économique, travail, personnes âgées, etc.... Savoir évaluer les besoins des populations et exécuter ensuite les politiques sociales censées répondre à ces besoins.

Face à la montée de la crise et des ravages en résultant, cette prise en charge globale a été abandonnée et l'évolution s'est traduite par l'instauration généralisée de la pratique du contrat, en individualisant les problèmes et rendant les personnes responsables de leurs difficultés.

Les personnes sont dirigées vers des dispositifs d'aide préfabriqués. S'ils ne remplissent pas les critères ils sont amenés et laissés au bord de la route, accablés un peu plus car tenus pour responsables de cette situation.

Les choix politiques faits par les gouvernements successifs orientent nos missions dans un sens plus répressif et stigmatisant. Les lois actuelles bouleversent la donne, réorientent et réduisent le travail social vers des fonctions de fichage et de repérage des populations à des fins de répression et de sanctions.

Le travail social doit-il être politisé ?

Nous pensons qu'une parole collective forte des professionnels est nécessaire. Pour assurer la pérennité de notre travail auprès des usagers, pour défendre leurs droits, les professionnels doivent se réapproprier l'outil syndical pour organiser cette parole collective. C'est autour de cet axe de bataille que s'est construit le SNUASFP : mener de front la défense du métier et celle des usagers. La profession s'est d'ailleurs mobilisée massivement à 2 reprises sur ces revendications : celles de la qualification en 1991 pour exiger le niveau 2 des formations et en 2003 contre la décentralisation des services sociaux de l'Éducation nationale.

La décentralisation, danger de la proximité de l'ordonnateur payeur avec les travailleurs sociaux

Les Assistants sociaux de l'Éducation nationale ont voulu dénoncer les dangers d'une politique consistant à mettre en adéquation les volontés des politiques locales, leurs moyens financiers et les besoins des citoyens.

Il ne saurait être question de ne pas revendiquer pour les populations les plus démunies, les mêmes droits et le même traitement sur tout le territoire. Pour nous travailleurs sociaux, ce sont des principes incontournables dictés par une éthique et par une conception « politique » de notre métier.

Le travail social n'a pas vocation à répondre uniquement aux commandes des institutions. La finalité du service social est d'accompagner les usagers des services sociaux vers la reconnaissance de leurs droits, vers l'exigence de nouveaux droits, de les amener à exercer eux-mêmes leurs propres droits, mettre en œuvre leur citoyenneté. Le travail social exige de la distance entre l'employeur ordonnateur et le travailleur social.

Les métiers émergents dans le secteur social : une manière de s'attaquer surnoisement à la qualification des métiers

Les Assistants sociaux dénoncent l'orientation actuelle de tous les nouveaux dispositifs et lois voulant faire admettre que la compétence et la bonne volonté suffiraient pour apporter des réponses aux difficultés sociales des personnes. Les Assistants sociaux défendent au contraire, la professionnalité et la certification validée par

un diplôme. Pour répondre aux besoins sociaux qui augmentent avec la dégradation économique du pays, tout en réduisant les déficits publics, une multitude des fonctions nouvelles et de nouveaux métiers dits « nouveaux » apparaissent sans exigence de qualification : mères ou femmes relais, adultes médiateurs, emplois vie scolaire, citoyens volontaires...

Le risque est grand pour les usagers de ne plus disposer des garanties indispensables à une relation de confiance basée sur le respect, la neutralité d'approche de leurs difficultés face à un professionnel mis en concurrence, sommé de répondre à des critères d'efficacité, de rentabilité. Par exemple, pour les Assistantes sociales du secteur hospitalier, l'objectif de vider les lits dans un hôpital est valorisé au détriment de celui de rechercher un établissement d'accueil adapté au malade, recherche qui nécessite du temps et des démarches. .

L'instrumentalisation du travail social, l'injonction de délation permanente, s'attaque aux métiers du social. Les premières victimes sont les populations les plus fragiles et les plus démunies.

La lutte du SNUASFP s'en trouve encore plus légitimée. L'appel à la résistance lancé par le CNU et l'engagement professionnel à refuser d'appliquer des dispositifs contraires à l'éthique de tous les professionnels agissant aux côtés des usagers prend tout son sens.